



Soixante-quatorzième session
Salvador de Bahia (Brésil), 2 et 3 décembre 2004

NOTE D'INFORMATION N° 1

1. Lieu et dates de la réunion

Conformément à la décision 28(LXXXIII), le Conseil exécutif tiendra sa soixante-quatorzième session à Salvador de Bahia (Brésil), 2 et 3 décembre 2004 sur invitation du Gouvernement brésilien.

La séance d'ouverture aura lieu le jeudi 2 décembre à 9 heures.

La session se tiendra au

Hotel Pestana de Salvador
Sala Fernando Pessoa
Nivel -1

Rua Fonte do Boi, 216
Rio Vermelho
CEP 41940-360
Salvador / BA

Tel.: (55 71) 2103 80 00
Fax: (55 71) 2103 80 66

Un séminaire sur la "*Prévention de l'exploitation sexuelle de enfants dans le tourisme*" sera organisé du 2 au 4 décembre 2004 dans le cadre de cette session du Conseil.

Parallèlement à ces deux manifestations, le Gouvernement du Brésil organise entre le 1^{er} et le 4 décembre 2004 le Forum mondial du tourisme sur la paix et le développement durable.

Ces réunions sont ouvertes à la participation des délégations de membres et non membres du Conseil Exécutif.

Les programmes correspondants feront l'objet de la note d'information suivante.

2. Réponses aux invitations

Les gouvernements et autres instances invités par lettre du Secrétaire général du **25 octobre 2004**, sont priés de faire parvenir, dès que possible, leur réponse à cette invitation, en indiquant, autant que faire se peut, la composition de leur délégation, à l'adresse suivante :

M. Francesco Frangiali	Téléphone : (34) 91 567 81 00
Secrétaire général	Télécopieur : (34) 91 571 37 33
Organisation mondiale du tourisme	Courriel : conf@world-tourism.org
Capitán Haya, 42	
28020 MADRID	
Espagne	

Les délégués sont priés de remplir le formulaire de participation ci-joint et de le retourner également aux adresses ci-dessous :

1- M. Pedro Wendler	Teléfono: 55-61-3217809
Director del Departamento de Relaciones Internacionales	Fax: 55-61-3217754
Centro Cultural Banco do Brasil	E-mail: pedro.wendler@turismo.gov.br
Ministerio de Turismo	
S.C.E.S. Trecho 2 – Lote 24 (1º Andar) Entrada A	
CEP 70.200-00 Brasilia D.F.	
Brasil	
2- Mme. Fernanda Maciel	Teléfono: 55-61-3217809
Departamento de Relaciones Internacionales	Fax: 55-61-3217754
Centro Cultural Banco do Brasil	E-mail: fernanda.maciel@turismo.gov.br
Ministerio de Turismo	
S.C.E.S. Trecho 2 – Lote 24 (1º Andar) Entrada A	
CEP 70.200-00 Brasilia D.F.	
Brasil	

3. Statut des participants

Le Gouvernement du Brésil prendra les mesures pertinentes pour faciliter l'arrivée et le départ des participants invités par l'Organisation, ainsi que leur séjour en Inde.

4. Requisitos sanitarios

Aucune vaccination n'est exigée pour l'entrée au Brésil, sauf pour les personnes en provenance ou ayant effectué un transit dans une zone où sévit la fièvre jaune. La validité du certificat de vaccination contre la fièvre jaune n'est effective que dix jours après la date de vaccination.

Il existe un risque de malaria tout au long de l'année dans les zones forestières. Ce risque est très réduit dans les zones urbaines.

5. Formalités de frontières

a) *Visas*

Les participants sont priés de prendre note des conditions d'entrée sur le territoire brésilien, tel qu'indiqué ci-après :

- A. Pour les ressortissants des pays qui figurent sur la liste ci-dessous, aucun visa d'entrée sur le territoire brésilien n'est requis pour un séjour allant jusqu'à 90 jours :

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Danemark, Équateur, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, Namibie, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni, Saint-Marin, Saint-Siège, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, et Venezuela ;

- B. Pour les ressortissants des pays qui figurent sur la liste ci-dessous, un visa d'entrée sur le territoire brésilien est requis :

Afghanistan, Albanie, Andorre, Angola, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belize, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Érythrée, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyane, Haïti, Honduras, Îles Cook, Îles Mariannes, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Israël, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, L'ex-République yougoslave de Macédoine, Liban, Libéria, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maurice, Mauritanie, Micronésie, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République Tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Somalie, Sri Lanka, Soudan, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Togo, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe ;

- C. Pour les ressortissants des pays qui figurent sur la liste ci-dessous, sans visa pour les détenteurs d'un passeport diplomatique ou officiel :

Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Colombie, Équateur, Espagne, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg, Norvège, Paraguay, Pérou, Portugal, Suède, Suisse, Tunisie et Uruguay ;

- D. Pour les ressortissants d'El Salvador détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service : sans visa pour un séjour allant jusqu'à 90 jours.

Les participants voudront bien prendre note qu'il est nécessaire d'être en possession du billet de retour dans leur pays d'origine.

Les délégués sont priés de bien vouloir prendre les mesures nécessaires auprès des représentations diplomatiques et consulaires du Brésil pour obtenir un visa d'entrée dans ce pays.

En cas d'absence de représentation diplomatique brésilienne dans leur pays, les délégués sont priés de s'adresser au Secrétariat de l'Organisation en indiquant toutes les données qui permettront aux autorités brésiliennes de prendre les mesures nécessaires en temps voulu auprès de la représentation diplomatique la plus proche de leur lieu de résidence :

- Nom et prénom
- Nationalité
- Numéro et type de passeport
- Lieu et date de délivrance du passeport
- Date de validité
- Informations concernant l'arrivée en Inde : date, heure et numéro de vol

6. Transport aérien

Les compagnies aériennes indiquées ci-après sont celles qui ont, à cette date, informé des réductions accordées sur leurs vols à l'intention des participants à la soixante-quatorzième session du Conseil exécutif :

- La **TAM**, 60 pour cent de réduction sur les tarifs de vols nationaux. Cette réduction est valable sur les routes desservies par cette compagnie. Les réservations doivent s'effectuer auprès de Mme. Daniele de l'Instituto de Hospitalidade, au numéro de téléphone suivant : 55 71 324 44 46.
- 65 pour cent de réduction sur le tarif "Y" pour les vols nationaux, sauf pendant la période de la haute saison (entre le 20 décembre et le dimanche d'après le carnaval);
- 60 pour cent de réduction sur le tarif "Y" pour les vols nationaux, sauf pendant la période de la haute saison;
- réduction sur le tarif "C" et "F" Y" pour les vols internationaux, (consulter la TAM).

La compagnie aérienne **VARIG** offre 75 pour cent de réduction sur les pleins tarifs en classes économique et affaires et 50 pour cent de réduction pour les compagnons. Cette offre n'est pas valable pour les vols "code-share".

Les codes d'identification de la condition commerciale sont, respectivement, le "N" pour la classe économique et, le "R" pour la classe affaires. Les billets doivent être émis exclusivement par les bureaux de la compagnie aérienne **VARIG**, qui utilisera les codes susmentionnés pour appliquer la réduction.

La compagnie aérienne **TAP** offre les tarifs suivants pour des vols à partir du 30 novembre en classe affaires, à partir de :

PARIS - EUR 3.146,00
ROMA - EUR 2.764,00
MADRID - EUR 2.500,00
LONDRES - GBP 1.690,00
ZURICH - CHF 4.066,00

Ces tarifs qui sont sujettes à la disponibilité de places n'incluent pas les taxes et sont à payer en monnaie locale.

7. Accueil à l'aéroport

Les participants seront reçus à l'aéroport de Salvador de Bahia par un service d'accueil du ministère du tourisme qui les aidera à remplir les formalités d'entrée sur le territoire brésilien et assurera leur transport jusqu'aux hôtels. Des panneaux indicateurs seront placés dans divers endroits de l'aéroport.

Afin de permettre aux autorités locales de mettre en place ce service, les participants sont priés de retourner dûment rempli le formulaire de participation ci-joint, en y indiquant les détails concernant leur arrivée, leur départ et leur hébergement.

Les autorités brésiliennes ont prévu une navette pour les activités sociales.

8. Inscription et laissez-passer

Le comptoir d'enregistrement sera ouvert à l'hôtel **Pestana de Salvador** le **mardi 30 octobre** et le **mercredi 1^{er} décembre** de **9 h 00 à 13 h 00** et de **15 h 00 à 18 h 00**, et le **jeudi 2 décembre** à **partir de 9 heures**. Des laissez-passer seront délivrés au moment de l'inscription.

L'accès au périmètre affecté aux réunions et autres activités sociales est réservé uniquement aux porteurs du laissez-passer nominatif.

9. Documents de travail

La plus grande partie des documents de travail destinés à cette session du Conseil sera diffusée dans les délais les plus brefs conformément aux dispositions réglementaires. Les délégués sont priés de se munir des exemplaires des documents diffusés à l'avance.

10. Listes de participants

Une liste provisoire de participants sera établie le jeudi 1^{er} décembre sur la base des réponses reçues auxquelles il est fait allusion au paragraphe 2 ci-dessus. La liste définitive de participants sera distribuée ultérieurement au cours de la session du Conseil sur la base des renseignements portés par les participants sur les formulaires d'inscription.

11. Langues de travail

Les documents de la session du Conseil seront diffusés en anglais, arabe, espagnol, français et russe. L'interprétation simultanée des débats des séances sera assurée en anglais, espagnol, français et russe.

En ce qui concerne le séminaire sur la "*Prévention de l'exploitation sexuelle de enfants dans le tourisme*", l'interprétation simultanée sera assurée en anglais, espagnol et portugais.

12. Hébergement

Pour effectuer leurs réservations, les délégués sont priés de prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour effectuer leur réservation, en précisant leur statut de participants aux réunions de l'OMT, afin de pouvoir bénéficier des tarifs favorables qui ont été obtenus dans **Hotel Pestana de Salvador**. Les réservations doivent être faites auprès de Mme. Elaine **avant le 20 novembre 2004 au plus tard**, décembre étant le mois de vacances par excellence au Brésil.

Mme. Elaine
Hotel Pestana
Rua Fonte do Boi, 216
Rio Vermelho
Teléfono: (55 71) 2103 8016
Fax: (55 71) 2103 8066
E-mail: grupos@pestanasalvador.com.br

Le prix d'une chambre individuelle ou double y compris le petit déjeuner est de 140 réals brésiliens plus 10% de taxe de service et 5 % de taxe ISS. Il peut être payé en dollars, euros ou réals. En cas de non présentation, le montant d'une nuit sera retenu.

13. Programme provisoire des réunions

Le programme détaillé des réunions sera indiqué dans une seconde Note d'Information.

14. Programme social

Le détail des différentes manifestations sera indiqué dans une seconde Note d'Information.

15. Circuits touristiques

Une liste de circuits et d'excursions sera diffusée dans une prochaine Note d'information à l'intention de ceux des participants qui arriveront avant la réunion ou qui souhaiteront rester sur place après et visiter d'autres sites du pays.

16. Renseignements pratiques

- **Monnaie locale et taux de change** : La monnaie officielle du Brésil est le real. Le taux de change au mois d'octobre 2004 est de 2,83 reals pour un dollar des États-Unis. Les billets de banque sont de 1, 5, 10, 50 et 100 reals et les pièces de 1, 5, 10, 25 et 50 centimes et 1 real.
- **Climat** : Salvador de Bahia, première capitale du Brésil, jouit du soleil durant toute l'année la température moyenne en décembre est de 30°C.
- **Langue officielle** : La langue officielle au Brésil est le portugais.
- **Habillement** : Il est conseillé aux participants d'emporter des vêtements confortables et légers. Pour les réunions, les femmes sont en tenue normale de travail et les hommes portent en général veste et cravate.
- **Hora local**: GMT - 5
- **Électricité** : Le courant électrique est de 110 volts à Salvador de Bahia.
- **Horaire commercial** : Les banques sont ouvertes de 10 h 00 à 16 h 00 et sont fermées le samedi et le dimanche. Les magasins sont ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures, le samedi de 9 heures à 13 heures et sont fermés le dimanche. Les grandes surfaces sont ouvertes de 10 heures à 22 heures du lundi au samedi, et de 15 heures à 21 heures le dimanche.

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION**

CONSEIL EXÉCUTIF
(soixante-quatorzième session)

**SÉMINAIRE SUR LA PREVENTION DE L'EXPLOITATION
SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE TOURISME**

Salvador de Bahia (Brésil), 2 et 3 décembre 2004

Prière de retourner à :

Service des conférences
Organisation mondiale du tourisme
Capitán Haya, 42
28020 MADRID
Espagne

Télécopieur (34) 91 571 37 33
Courriel conf@world-tourism.org

M. Pedro Wendler
Director del Departamento de Relaciones
Internacionales
Centro Cultural Banco do Brasil
Ministerio de Turismo
S.C.E.S. Trecho 2 – Lote 24
(1° Andar) Entrada A
CEP 70.200-00 Brasilia D.F.
Brasil
Fax 55-61-3217754
E-mail: pedro.wendler@turismo.gov.br

Mme. Fernanda Maciel
Departamento de Relaciones Internacionales
Centro Cultural Banco do Brasil
Ministerio de Turismo
S.C.E.S. Trecho 2 – Lote 24
(1° Andar) Entrada A
CEP 70.200-00 Brasilia D.F.
Brasil
Fax 55-61-3217754
E-mail: fernanda.maciel@turismo.gov.br

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARTICIPANTS

- ◆ Pays
- ◆ Organisme
- ◆ Nom (en majuscules) (M./Mme/Melle)
- ◆ Prénom
- ◆ Fonction officielle
- ◆ N° de passeport Date de naissance
- ◆ Adresse complète – Rue
- Ville Code postal
- Téléphone (code du pays, code régional, téléphone)
- Télécopieur (code du pays, code régional, télécopieur)
- Courriel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VOYAGE

Date d'arrivée à Salvador de Bahia	Date de départ de Salvador de Bahia
Vol N°	Vol N°
Heure d'arrivée	Heure de départ

